



JOURNAL MUNICIPAL

JUILLET - AOÛT

2025



KIAMIKA



SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA

SERVICES ADMINISTRATIFS

COORDONNÉES

Municipalité de Kiamika
25, rue Principale
Kiamika (Québec) JoW 1Go
tél. : 819-585-3225

Maire

Michel Dion
poste 8231
mairie@kiamika.ca
819-440-5599 cell.

Secrétaire-trésorière adjointe et service de comptabilité

Sophie Gauthier
poste 8229
adjointe@kiamika.ca

Directeur général

Marc-André Bergeron
poste 8221
dg@kiamika.ca

Inspecteur en bâtiments et en environnement

Tommy Millette
poste 8223
urbanisme@kiamika.ca

Adjointe administrative

Manon Demers
poste 8225
info@kiamika.ca

Chargée de projets-loisirs et culture

Valérie Forget, poste 8232
Bibliothèque, poste 8224
loisirs@kiamika.ca

MOT DU MAIRE

Le rapport financier a finalement été déposé lors de la séance du mois de juin, nous étions conscients que l'année 2024 avait été éprouvante au niveau financier pour la municipalité.

Des imprévus importants sont survenus ;

- Dommages causés par les deux épisodes de pluie torrentielle, soit plus de 200 000\$;
- Modification des versements dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) soit un manque à gagner pour l'année 2024 d'environ 110 000\$ pour le remboursement des intérêts sur la dette encourue;
- Ajustements comptables pour des travaux payés en 2023, reportés en 2024 pour la somme d'environ 116 000\$.

Un plan de redressement était déjà en branle avant d'avoir la confirmation des montants lors de l'audit comptable. Citons l'achat des équipements incendies par la Régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides (RSICHL) d'environ 230 000\$, le dépôt des demandes de remboursement pour les dommages liées au pluies, ainsi que des pressions auprès des différents paliers de gouvernement impliqués pour le remboursement des intérêts du PAVL.

La situation de 2024 n'était pas idéal, mais le plan de redressement suggéré permettra de remettre sur pied les finances dès l'année 2025.

Michel Dion, Maire

FAITS SAILLANTS - RAPPORT FINANCIER

Lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le 9 juin 2025, les États financiers consolidés pour l'année 2024 ont été déposés. Nous devons informer les citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2024

L'exercice terminé le 31 décembre 2024 s'est soldé par un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de l'ordre de (268 929) \$.

L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à 2 552 767 \$.

Les grandes lignes du rapport financier consolidé 2024 sont :

Revenus de fonctionnement	3 016 506 \$
Charges de fonctionnement	3 534 191 \$
Remboursements – dettes à long terme	2 552 767 \$
Amortissements	530 915 \$
Affectations	(10 124) \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Mayer Millaire et associés CPA Inc. a déposé son rapport le 15 mai 2025. Le rapport des auditeurs 2024 mentionne qu'à leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Kiamika et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2024

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2024 se chiffrent à plus de 6 809 788 \$ et sont financées par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets les plus importants réalisés sont :

- Travaux de réfection chemin Chapleau - PAVL - Financement
- Travaux de réfection chemin de la Lièvre - PAVL - Financement
- Travaux de réfection de chaussée chemin du Lac-François – TECQ - Financement
- Travaux de réfection de chaussée Chemin lac Guérin

RAPPORT FINANCIER

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2024 TRAITEMENTS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

Poste	Rémunération	Allocation de dépenses	Montant total
Maire	17 700,32 \$	8 850,16 \$	26 550,48 \$
Conseiller.ère	5 899,93 \$ 2	2 949,92 \$	8 849,75 \$

TRAITEMENT DES ÉLUS POUR FONCTIONS PARTICULIÈRES

Pour toutes les fonctions particulières prévues au 3^e alinéa de l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus et qu'exerce un membre du conseil au sein de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supra municipal qui ne verse pas de rémunération à leurs membres, la rémunération est fixée à :

- 34 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'extérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika;
- 20 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'intérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika, et ce, jusqu'à concurrence d'une somme totale de 1 360 \$ (40 réunions par membre du conseil).

CONCLUSION

Les dommages causés par les deux épisodes de pluies torrentielles successives que la municipalité a subi au cours de l'été 2024 ont obligés la municipalité à dégarnir leurs coffres afin de procéder aux réparations. Combiné au fait que le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable a modifié, unilatéralement et sans préavis, la façon de rembourser les subventions en lien avec le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), soit en écartant le remboursement des intérêts encourus par la dette contractée pour assumer le coût des travaux, le bilan de l'année 2024 n'est pas très reluisant. Cependant, les sommes qui seront perçues via le programme d'aide pour les sinistres viendront combler une partie du déficit engendré par les travaux de remise en état pour les pluies torrentielles. Le rachat des équipements d'incendie par la création de la Régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides (RSICHL) permettra de renflouer les coffres et nous permettra d'atteindre un seuil financier confortable pour l'année 2025.

Le maire,
Michel Dion

Subventions obtenues !

La municipalité est fière de vous annoncer que nous avons obtenues 2 autres subventions majeures qui nous permettrons d'améliorer votre milieu de vie et de rafraîchir l'image de la municipalité.

1- 100 000\$ pour le projet « Espace multisport quatre saisons » qui comprend la rénovation de la patinoire municipale grâce à la subvention dans le cadre du volet conventionnel du FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale.

2- 118 418,45\$ pour le projet « Halte routière et nautique » qui va permettre d'améliorer nos haltes routière et nautique afin de les rendre accueillantes et sécuritaires grâce à la subvention de la MRC d'Antoine-Labelle FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - volet 3 - Signature Innovation

MERCI À NOS
PARTENAIRES



Commentaires récurrents en lien avec les subventions

1 Les subventions que la municipalité a obtenues vont gruger le budget pour l'entretien des chemins !

Non, ces subventions sont gérées indépendamment du budget de la voirie. Nous travaillons pour que ces dernières soient réalisées en ne comptabilisant seulement le temps de nos employés, donc sans sorties d'argent.

2 Les subventions sont une perte de temps, on économiserait plus à diminuer le nombre de personnes qui travaillent à la Municipalité.

Depuis 2021, la Municipalité, via le dépôt de demandes de subvention, a récolté plus de 520 000\$ pour améliorer ou bonifier les infrastructures et plus de 2 300 000\$ pour le réseau routier.

RAPPEL - DÉPÔTS SAUVAGE

Nous remarquons malheureusement une hausse des dépôts sauvages sur le territoire de la municipalité. Un dépôt sauvage se définit comme l'abandon illégal de déchets dans un lieu public ou privé, en dehors des zones désignées pour le dépôt de déchets.

Nous vous invitons à prendre conscience que chaque fois qu'un dépôt sauvage doit être géré par les employés de la municipalité, des dépenses inutiles et facilement évitables, sont engendrées.

Vous êtes priés d'utiliser l'écocentre de la Régie Intermunicipale des Déchets de la Lièvre (RIDL) pour vous départir de ces objets, et/ou profiter des collectes des encombrants et des résidus domestiques dangereux (RDD) qui sont offertes deux fois par année.

La municipalité a dû se munir de caméras de surveillance. Sachez que les délinquants se verront remettre des contraventions.

Aidez-nous à garder VOTRE municipalité propre !



Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVEZ-VOUS?

- + Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- + Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- + Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac, il contiennent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produits d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppes
- ✓ Feuilles de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- + **Aérosols et emballages de protection en polystyrène** : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants - sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Déplier et plier vos boîtes de carton.

NÉ PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Piles
- ✗ Seringues
- ✗ Broyeurs d'aérographe
- ✗ Chaines de jardin
- ✗ Jouets
- ✗ Casseroles
- ✗ Vêtements et tissu

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC ?
CONSULTEZ BACIMPACT.CA





DONS DE LIVRES

Horaires de la bibliothèque

Mardi 12h30 à 15h30

Mercredi 18h00 à 20h00

Samedi 9h00 à 13h00

819-585-3225 poste 8224

loisirs@kiamika.ca

DONS DE LIVRES

POUR LIBÉRER NOS ESPACES

EN COURS, POUR UN MOIS SEULEMENT

1

Lieu: Rez-de-chaussée du bâtiment de la bibliothèque au 3 ch. Valiquette, Kiamika.

2

Quand: • les mardis de 12h30 à 15h30
• les mercredis de 18h à 20h
• et les samedis de 9h à 13h

3

ADOpte UN LIVRE!

Bravo!

L'ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JOSEPH ET LA MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA

s'unissent pour souligner les efforts et la détermination des finissantes et des finissants 2024-2025 qui résident dans cette municipalité.

Toutes nos FÉLICITATIONS à :

Jules Bergeron

Alexis Brière

Zachary Lajeunesse

Thomas Richer

Rafaille Robitaille

Maé Tessier



Julien Trudel

KIAMIKA



S École Polyvalente
SAINT-JOSEPH

LUNDI	MARDI	MERC	JEUDI	VEND	SAM	DIM
JUILLET	1	2	3	4 	5	6
7	8	9	10	11   	12	13
14 19h Séance du conseil	15	16	17	18 	19	20
21	22	23	24	25   	26	27
28	29	30	31			

LUNDI	MARDI	MERC	JEUDI	VEND	SAM	DIM
AOUT				1 	2	3
4	5	6	7	8   	9	10
11 19h Séance du conseil	12	13	14	15 	16  EXPO VOITURES ANCIENNES	17
18	19	20	21	22   	23	24
25	26	27	28	29 	30	31

Avis aux fins palais de Kiamika

TU AS OUBLIÉ LE PERSIL POUR TA RECETTE? TU AS LE GOÛT D'UN LÉGUME FRAIS SANS TE SALIR LES MAINS DANS TON PROPRE JARDIN? PAS DE PANIQUE, KIAMIKA PENSE À TON ESTOMAC!

Deux bacs de jardin communautaire t'attendent fièrement en face de la patinoire. *C'est beau, c'est bon et c'est gratuit!*

Et pour les amateurs de fines herbes (ou ceux qui veulent juste se sentir comme un chef) :

- Un bac est **devant le bureau de poste** (oui entre deux lettres tu peux cueillir du basilic).
- L'autre est au **Marché Vallée de la Kiamika** (parfait pour assaisonner tes achats!)



BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS, NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!

EXPO

SUR PLACE

- Bar
- Nourriture: blé d'inde frais et Sweet Candy sur place
- Vente de garage
- Marchands d'art
- Jeu gonflable
- Maquillage pour enfants
- Animation/ Musique
- Prix de présence

VOITURES ANCIENNES MACHINERIES AGRICOLES DE KIAMIKA

SAMEDI 16 AOÛT 2025 DE 9H30 À 16H30

ACCOMPAGNÉE D'UNE MINI EXPO DE VOITURES DE LUXE RÉCENTES

PARC UBALD-PRÉVOST AU 4 CH. VALIQUETTE, KIAMIKA
Infos: loisirs@kiamika.ca /819-585-3225 poste 8232

15^e ÉDITION

ENTRÉE GRATUITE

KIAMIKA

ÉDITION 2025

LA FÊTE DES RÉCOLTES ET ARTISANS DE KIAMIKA

Samedi
13 septembre
au parc Ubald-Prévost,
4 ch. Valiquette

VENEZ FAIRE VOS EMPLETTES!

MARCHÉ DU VILLAGE DE 12H À 17H

HORAIRE

RALLYE AUTO-BOTTINE
11H
Inscription 10h30

MARCHÉ PUBLIC
12H À 17H

COURS DE DANSE EN LIGNE
15H30

SOUPER MÉCHOUI
18H

BILLET EN VENTE

SPECTACLE EN SOIRÉE:
STEPHEN MCNICOLL
20H

GRATUIT



Saviez-vous qu'est-ce que Les Fleurons du Québec ?

Vous avez peut-être remarqué le panneau des Fleurons du Québec à l'entrée du village, mais connaissez-vous vraiment ce que cela signifie?

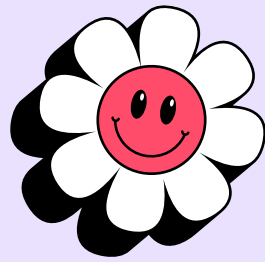
Voici quelques faits sur les Fleurons:

- 🌸 Créé en 2005, c'est un programme 100 % québécois de classification horticole.
- 🌸 Il offre aux municipalités participantes — comme la nôtre! — un accompagnement sur mesure et des outils pour améliorer le verdissement de nos milieux de vie.
- 🌸 Aujourd'hui, 318 municipalités sont membres du programme, représentant environ 40 % de la population québécoise.
- 🌸 La cote de classification va de 1 à 5 fleurons, comme les étoiles d'un hôtel, et est valide pendant 3 ans. Kiamika en détient actuellement quatre.

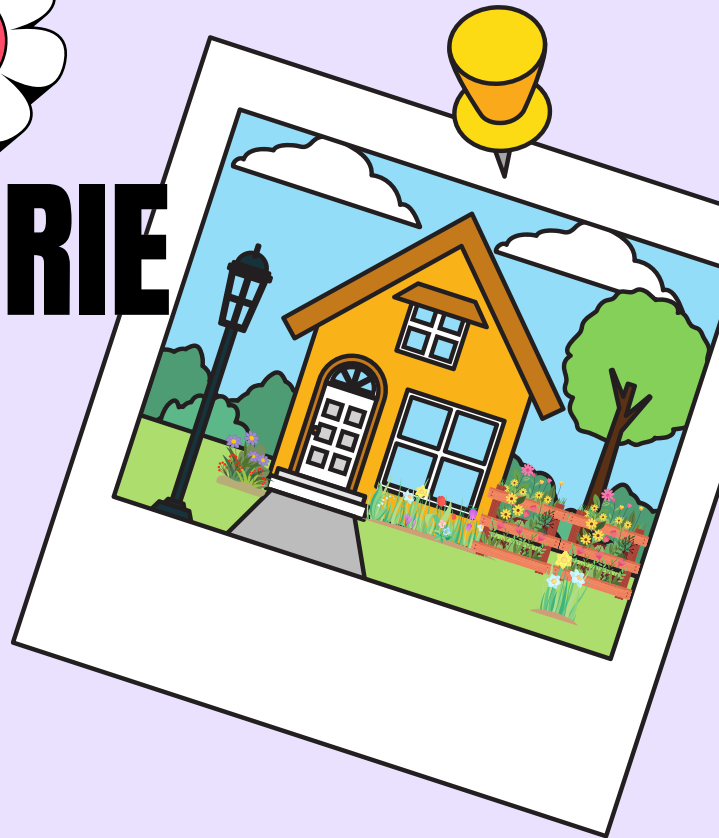
Ce programme reflète notre engagement envers l'environnement et la qualité de vie municipale. C'est une reconnaissance publique de nos efforts collectifs pour un territoire plus beau, plus vert et plus sain.

Notre municipalité sera évaluée en août pour la classification des fleurons. Merci à vous tous de contribuer à verdir, végétaliser et embellir notre communauté!

CONCOURS



MAISON FLREURIE KIAMIKA



VALORISER L'EMBELLISSEMENT HORTICOLE RÉSIDENTIEL

COMMENT PARTICIPER:



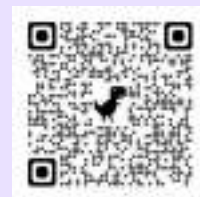
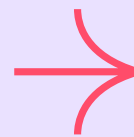
Photos

Prenez jusqu'à 3 photos récentes qui montrent clairement l'aménagement.



Formulaire

Remplissez le mini formulaire en ligne.

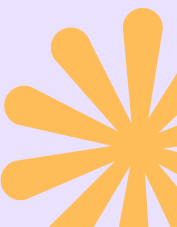


Avant le 16 août 2025

Le concours prendra fin le 16 août, le gagnant sera dévoilé le 26 août sur la page Facebook de la municipalité de Kiamika. Le ou la gagnant(e) se méritera un **certificat cadeau de 100\$ gracieuseté de la Pépinière Mont-Laurier.**

Les critères d'évaluations:

- Originalité / créativité - 20 points
- Harmonie des couleurs et textures - 20 points
- Propreté et santé des plants - 20 points
- Intégration au paysage - 20 points
- Pratiques écoresponsables
(végétaux adaptés, paillis, pollinisateurs) - 20 points



CAPSULE BIEN-ÊTRE

Nous vous présentons, dans cette édition du journal et dans les suivantes, la trousse de prévention de la fraude pour aînés offert par L'Association des banquiers canadiens (ABC), destinée à aider à déceler les arnaques et à adopter de façon proactive les mesures nécessaires pour protéger contre la fraude leurs renseignements personnels et financiers.

Prévention de la fraude – liste de vérification

Renseignements personnels, finances et appareils connectés à Internet : protection contre la fraude et les arnaques

Une vérification facile afin de veiller à ce que vous preniez les mesures simples mais nécessaires pour préserver vos renseignements personnels et financiers est un excellent moyen proactif de vous protéger contre la fraude et les arnaques.

Au Canada, les banques utilisent une technologie de pointe et des niveaux de sécurité complexes afin de protéger leurs clients contre la fraude. Cela dit, vous êtes également responsable de votre propre protection, et donc de l'adoption de mesures dans ce sens.

1. Protection de vos appareils

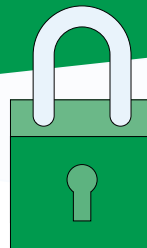
Installez des logiciels antivirus et anti espions ainsi qu'un pare-feu sur **tous vos appareils connectés** (comme le cellulaire, l'ordinateur de bureau et la tablette), et mettez-les à jour régulièrement. Installez toutes les nouvelles versions aussitôt commercialisées pour vous protéger des plus récentes menaces. Encore mieux : déclenchez la mise à jour automatique afin de ne rien rater!

2. Sécurité des comptes

Créez un mot ou une phrase de passe distincts pour chaque compte en ligne et chaque site! C'est très important vu que l'atteinte à la sécurité des données dans un site Web pourra entraîner l'acquisition de vos coordonnées de connexion par **des criminels qui essaieront de les utiliser sur d'autres sites au moyen de tentatives d'infiltration simultanées**. Si vous avez un doute quant à l'intégrité du mot de passe d'un compte, changez-le immédiatement ainsi que sur tout autre compte où vous l'auriez également utilisé. De plus, vous devez déclencher l'authentification multifactorielle sur vos comptes en ligne lorsque possible.

Trousse de prévention de la fraude pour aînés

Protection contre la fraude et les escroqueries



3. Déchiquetage des documents comportant des renseignements sensibles

Détruisez tous vos documents financiers avant de les jeter à la poubelle ou de les mettre au recyclage. Déchiquez, déchirez ou brûlez les relevés bancaires et de cartes de crédit, ainsi que tout autre document comportant des renseignements sensibles.

4. Restriction du partage en ligne de renseignements personnels

Les cybercriminels n'ont besoin que d'une infime quantité de vos renseignements personnels pour voler votre identité en ligne et commettre des crimes financiers. **Choisissez bien quelles données personnelles vous communiquez en ligne**. Ne fournissez donc jamais votre date de naissance, votre adresse à domicile, votre numéro d'assurance sociale ou tout autre renseignement personnel ou financier qui pourra servir dans les questions de vérification. **Ne communiquez que les renseignements nécessaires**, en privé et seulement si vous avez initié le contact et vérifié l'identité de l'interlocuteur.

Liste de vérification pour prévention de la fraude (Suite)

5. Attention au téléphone

Ne donnez jamais des renseignements personnels au téléphone, à moins d'avoir initié l'appel vous-même. Raccrochez si vous recevez **des appels de faux employés de banque** ou de prétendus membres **des forces de l'ordre qui vous prient** de retirer de l'argent de votre compte bancaire afin de les aider dans une enquête. Ces appels constituent un premier pas dans le lancement d'arnaques connues. Également, restez sur vos gardes si vous recevez **un appel d'un de vos petits-enfants** vous priant de l'aider urgemment.

6. Signalement immédiat des pertes et des vols de cartes ou de documents personnels

Signalez immédiatement, à votre banque, au poste de police du quartier ou au Centre antifraude du Canada, **toute perte et tout vol** de carte de débit ou de crédit, du permis de conduire, de la carte d'assurance sociale et de tout autre document qui sert à vous identifier. Dans le cas de la carte de crédit ou de débit, votre banque pourra la bloquer ou l'annuler afin que personne d'autre ne puisse l'utiliser. Également, prenez le temps de passer en revue vos relevés bancaires et de carte de crédit mensuels pour voir si des paiements ou des retraits que vous n'avez pas effectués y figurent.

7. Raffermisssement des paramètres de sécurité et de confidentialité des réseaux sociaux

Vérifiez les paramètres de sécurité et de confidentialité sur tous vos comptes de réseautage social et renforcez les paramètres par défaut. Les sites Web des médias sociaux que vous utilisez affichent des détails supplémentaires au sujet des paramètres de sécurité et de confidentialité. Veillez à n'accepter que les demandes de personnes que vous connaissez et passez en revue vos contacts régulièrement pour en éliminer ceux qui ne sont plus pertinents.

8. Attention au téléchargement d'applications, de fichiers, de programmes et de logiciels gratuits

Une logique malveillante, ou maliciel, comme un **rançongiciel** qui verrouille vos appareils et vos fichiers, un logiciel espion qui vous surveille secrètement, ou un espion de clavier qui enregistre secrètement les touches frappées sur votre clavier, peut s'infiltrer dans le téléchargement et servir à accéder à des renseignements personnels, comme vos mots de passe et vos renseignements financiers. Examinez votre appareil fréquemment et supprimez les applications que vous n'utilisez plus afin d'éviter les risques connexes.

9. Courriels, appels et textos douteux à ignorer

Ne donnez pas suite aux messages douteux. Jamais votre banque ne vous enverra **un courriel vous demandant de révéler des renseignements personnels**, comme votre numéro de carte de crédit, vos coordonnées d'accès en ligne ou le nom de jeune fille de votre mère. Également, ni par courriel, ni au téléphone, ni par message texte, jamais votre banque ne vous demandera le mot de passe à usage unique que vous recevez lors de votre connexion sécurisée à vos comptes.

10. Vigilance sur les applications de rencontre

Les fraudes sentimentales sont à la hausse. Surveillez ces **signes qui montrent que votre nouvelle relation est une arnaque**. Soyez vigilant et rappelez-vous de couper toute communication si votre nouvelle connaissance vous demande des renseignements sensibles ou de l'argent. Dans une fraude sentimentale, le criminel va donner l'impression d'être fiable et honnête pour arnaquer sa victime.

Liste de vérification des mesures à adopter



- Protéger vos appareils
- Créer des mots et des phrases de passe distincts et complexes
- Déchiqueter les documents contenant des renseignements personnels et sensibles
- Limiter le partage en ligne de renseignements personnels et sensibles
- Rester vigilant au téléphone
- Signaler immédiatement la perte ou le vol de cartes de paiements et de pièces d'identité
- Resserrer les paramètres de sécurité et de confidentialité sur les réseaux sociaux
- Ne pas télécharger des applications, des fichiers, des programmes et des logiciels gratuits, et supprimer les applications non utilisées
- Ne pas répondre aux courriels, aux appels téléphoniques ou aux messages textes douteux
- Rester vigilant sur les applications de rencontre



ADRESSE

*HÔTEL DE VILLE
Municipalité de Kiamika
25, rue Principale
Kiamika (Québec)
J0W 1G0*

tél.: 819-585-3225

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

*Lundi au jeudi
9h à 12h - 13h à 16h
Vendredi
9h à 12h*

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - 2025

- 14 juillet
- 11 août
- 15 septembre
- 14 octobre
- 10 novembre
- 08 décembre

À 19H

**AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE
ENTRÉE PAR L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT**